



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 06 MAI 2015

L'an deux mil quinze, le six Mai, le Conseil municipal de la Commune de Bazoges-en-Pailers, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François YOU, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 29 Avril 2015

ETAIENT PRESENTS : Jean-François YOU, Jean-Michel PASQUIET, Muriel CADOR, Hélène GUERY, Patricka GUILLOTEAU, Charlène MINCHENEAU, David BONNEAU, Benjamin GAUTRON, Guillaume MARTINEAU, Adeline GIRARDEAU, Rachel BOUDAUD, Dominique PEULT, Blandine GABORIEAU.

ETAIENT ABSENTS : Dany BAUDON, Jackie FRONTEAU.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Michel PASQUIET.

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 18 Mars 2015, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

A la demande de M. le Maire, il est proposé que soit rajouté 2 questions à l'ordre du jour :

- 6. Nomination d'une Allée**
- 7. Rachat d'emprunts.**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 35.

1. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION RELATIVE A L'ORGANISATION DE L'AGENCE POSTALE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une convention a été signée le 31 Août 2005 pour l'agence postale communale de Bazoges en Pailers. Il convient de prendre une nouvelle convention en lieu et place de la précédente.

Où la présentation de la nouvelle convention par Monsieur le Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

- D'ACCEPTER le renouvellement de la convention pour une période de 6 ans à compter du 1^{er} Mai 2015,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention.

2. DROIT DE PREEMPTION URBAIN : C 1491

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal doit décider de renoncer à exercer ou de faire valoir son Droit de Prémption Urbain pour certaines Parcelles de la Commune.

Une demande de DPU a été déposée pour la parcelle :

- C 1491 d'une surface de 675 m².

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- DE RENONCER à exercer son Droit de Prémption Urbain pour la parcelle C1491 (675 m²).

3. RESTAURANT SCOLAIRE – FIXATION DU PRIX DU REPAS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

Monsieur le Maire rappelle les prix pratiqués pour l'année 2014/2015.

Suite à la révision des tarifs du prestataire comme convenu lors de la passation du marché, il convient d'augmenter les tarifs des repas de 2% pour l'année scolaire 2015/2016 ce qui fixe les tarifs comme suit :

- Maternels : 3.55€
- élémentaires : 3.65€
- Adultes : 4.75€

Où la présentation par Monsieur le Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- DE FIXER les tarifs pour l'année scolaire 2015/2016.

4. DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS

Monsieur le Maire rappelle le dispositif voisins vigilants.

Au vu de la recrudescence de faits délictueux sur la commune et de la difficulté de la Gendarmerie à élucider les affaires en raison du peu d'information dont elle dispose au moment des enquêtes, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en place le dispositif des Voisins Vigilants sur la Commune. En effet, les voisins vigilants peuvent être amenés à recueillir des informations importantes pour mener à bien les enquêtes de la Gendarmerie.



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- DE DECIDER d'instituer le dispositif des voisins vigilants sur la commune de Bazoges en Paillers,
- DE PRECISER que les secteurs concernés seront définis ultérieurement,
- DE CHARGER Monsieur le Maire de signer la convention à venir avec la Préfecture et de toute démarche tendant à l'exécution de cette décision.

5. SUBVENTION A L'ASSOCIATION USBB POUR LE PORTAGE DU BULLETIN

Le Maire rappelle que la commune fait régulièrement appel aux associations locales pour la distribution du bulletin municipal. L'association USBB s'est portée volontaire pour réaliser cette activité.

Il est proposé d'attribuer à cette association une subvention pour la remercier de son implication et la soutenir dans ses actions. Le montant de cette subvention est fixé à 90 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- DE VALIDER l'attribution d'une subvention de 90 euros à l'association USBB.

6. NOMINATION D'UNE ALLEE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le Conseil Municipal doit choisir le nom des Rues de la Commune.

Il est nécessaire de donner un nom à l'allée créée par une nouvelle construction.

Monsieur le Maire propose de donner un nom à l'allée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- DE NOMMER l'allée : Allée de l'Epine.

7. RACHAT D'EMPRUNTS

M. Le Maire rappelle que dans le cadre de la gestion des budgets et de la trésorerie, un rachat d'emprunts est possible. Les taux d'emprunts sont actuellement en forte baisse. La commune possède deux emprunts à taux fixe, dont un 4.61% et le second à 4.18%. Il est donc préférable de racheter ces deux emprunts à un taux plus favorable.



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

Le Crédit Agricole et la Banque Postale ont formulé des propositions financières. Après examen de ces propositions, les élus souhaitent renégocier qu'un seul prêt. Le Maire se renseigne auprès des banques pour plus d'informations. La délibération est mise en attente.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- DE RENÉGOCIER qu'un seul prêt.

8. QUESTIONS DIVERSES

- Paysage de votre commune,
- Renseignement sur l'activité du magasin le Panier Pépette,
- Information la cérémonie du 8 Mai,
- Dégroupage Orange,
- Invitation EDF,
- Décision prix pour rachat de terrain Monsieur Baubry, Monsieur Brousseau et Monsieur Bouard,
- Informations sur les Bénévoles cantine,
- Portes ouvertes entreprise Badreau 01/07/15
- Salle des Mottais
- Prochain Conseil le 17 Juin à 19 heures 30.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21 heures 45.

Jean-François YOU	Jean-Michel PASQUIET	Blandine GABORIEAU	David BONNEAU	Adeline GIRARDEAU
Jackie FRONTEAU	Dominique PEULT	Dany BAUDON	Muriel CADOR	Hélène GUERY
Patricka GUILLOTEAU	Guillaume MARTINEAU	Charlène MINCHENEAU	Benjamin GAUTRON	Rachel BOUDAUD



MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS